

DISCOURS DU PAPE PIE XII AU PREMIER AMBASSADEUR D'ÉQUATEUR PRÈS LE SAINT-SIÈGE, S.E.M. MANUEL SOTOMAYOR LUNA*

Mercredi 27 décembre 1944

Monsieur l'Ambassadeur,

Dans les paroles très nobles par lesquelles Votre Excellence a voulu commencer à remplir sa haute mission, Nous avons particulièrement apprécié le rappel de la nation équatorienne, qui est la « République du Sacré Cœur » ; elle fut, en effet, le premier État américain qui, sous l'impulsion du grand président Garda Moreno, voulut faire de sa vie un acte de réparation ininterrompu.

De plus, Votre Excellence a parlé en qualité de premier ambassadeur de son pays auprès du Saint-Siège. La détermination prise par S. Exc. M. le président de l'Équateur, M. Velasco Ibarra, de donner précisément dans le moment actuel plus d'éclat et plus d'intimité à ses relations avec le Siège apostolique, revêt à Nos yeux une signification profonde. Dans le terrible cyclone qui enveloppe l'humanité, et dans la tâche ardue qui consiste à préparer la restauration matérielle et morale à laquelle elle aspire avec avidité, tout facteur positif de reconstruction est précieux ; il l'est à plus forte raison s'il renferme les très hautes et irremplaçables valeurs spirituelles que la divine Providence a voulu confier à Notre garde.

Que cette nouvelle charge élevée ait été confiée à Votre Excellence, dont les mérites dans la poursuite d'un si saint idéal Nous sont bien connus, est le gage le plus sûr qu'elle produira des fruits salutaires.

Votre Excellence Nous a affirmé, dans son discours ému et éloquent, que sur l'autre rive de l'immense océan la catholique population équatorienne s'attache avec un amour filial à écouter Nos paroles, à suivre Nos efforts en faveur de la paix et de la charité chrétienne. L'entendre en cet instant sur les lèvres de Votre Excellence console dans l'affliction Notre esprit dans tout ce qu'il a réalisé et réalise en faveur de la vérité contre l'erreur, de la justice contre la violence, et en vue d'alléger, dans la mesure du possible, toute douleur et toute misère. Il n'a fait que suivre, et il

continue à le faire, les impulsions de Notre devoir apostolique et la tradition multiséculaire de Notre Siège romain.

Terrible est l'angoisse que produisent en Nous les horreurs de la guerre. Mais celle que Nous causent les perspectives incertaines de la solution finale n'est pas moindre. Réussira-t-on à organiser une paix ne portant pas dans son sein les germes de guerres nouvelles ? La nouvelle organisation des relations internationales réussira-t-elle à résoudre les conflits et à adoucir les contacts épineux qui pourront suivre la cessation des hostilités, en appliquant à tous le droit et l'équité et en ne faisant violence à personne ? L'histoire enseigne, et même très abondamment, que les mesures de sécurité techniques et juridiques sont insuffisantes. Les sécurités d'ordre spirituel sont aussi nécessaires, ou plus encore : un sentiment de la justice joint étroitement à une sage grandeur de vues, une compréhension et une bienveillance mutuelles, un esprit prompt à la conciliation, jusqu'au sacrifice de son intérêt propre si l'intérêt de la concorde et de la paix l'exige ainsi. Mais ces dispositions bienfaisantes ne pourront apparaître dans l'esprit international sans qu'aient été détruits, auparavant, des amas d'hostilités et de haines, de défiances, d'incompréhensions et de préjugés. La République de l'Équateur a donné, il y a peu de temps, un exemple magnifique de ce sentiment de fraternité et de sacrifice, et il Nous est agréable de saluer en Votre Excellence l'un des constructeurs de cette noble et prévoyante politique de paix.

Que Votre Excellence soit donc la bienvenue et que cette conduite sage et chrétienne apparaisse comme l'aube d'un jour nouveau, avant tout pour les relations entre l'Église et l'État dans votre patrie, qui s'appuie sur elle dans une tradition glorieuse. Bienheureuse, doit-on dire – et Nous sommes heureux de répéter en cette circonstance solennelle les paroles prononcées par Notre immortel Prédécesseur Pie IX en des jours pour vous inoubliables, – bienheureuse la nation dont l'autorité civile est unie par un lien si étroit à l'autorité sacrée que l'une et l'autre n'agissent qu'en vue de réaliser le bien commun ; en elle fleurit la tranquillité née de l'ordre... ; la prospérité du peuple s'y trouve à un degré élevé et tout contribue à son bonheur. »

Avec l'expression de vœux aussi fervents, Nous envoyons Notre Bénédiction à M. le président de la République, au gouvernement et à tout le peuple équatorien qui Nous est très cher. En même temps, Nous bénissons affectueusement Votre Excellence et toutes les intentions que vous portez à l'heure présente dans votre pensée et dans votre cœur, et Nous vous assurons que vous trouverez toujours en Nous cet accueil paternel auquel vous donnent droit vos nobles sentiments, vos mérites personnels, vos intentions élevées et la haute dignité de votre charge.

Documents Pontificaux 1944, p.259-261.

^{*} Actes de S.S. Pie XII, vol. VI, p.274-276.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana